

Vos questions / nos réponses

sevrage

Par [Profil supprimé](#) Postée le 12/07/2011 15:56

Je suis en sevrage de codéine que je prenais depuis 10 ans. Ca fait deux mois que j'ai arrêté et j'aimerais savoir si les symptômes dont je souffre actuellement sont liés à ce sevrage, même deux mois après la fin de la prise du médicament. Je souffre d'une grande fatigue inexplicée de temps en temps, parfois de diarrhées, une certaine nervosité aussi, des insomnies également. Ces symptômes peuvent-ils correspondre à ceux de mon sevrage ? Si oui comment en être sûr ? Un médecin m'a prescrit du lexomil pour apaiser ma nevrosité mais j'ai peur de retomber dans une autre dépendance. Qu'en pensez-vous ? Merci de votr aide

Mise en ligne le 13/07/2011

Bonjour,

La codéine, après un usage régulier, peut amener à être dépendant physiquement, c'est à dire à vivre des symptômes physiques liés à l'arrêt du produit. Etant donné qu'un sevrage à la codeine ne dure que quelques jours sur le plan physique, et que cela fait 2 mois que vous n'en prenez plus, il est possible de dire que ce que vous décrivez est dû à autre chose que le sevrage physique. Cela peut être lié à une éventuelle dépendance psychologique, mais aussi à une tout autre cause. De ce fait, seul un médecin, spécialisé de préférence, pourrait poser un diagnostic.

Le lexomil est effectivement un médicament anxiolytique, adapté notamment pour apaiser les états de nervosité. Il peut entraîner une dépendance physique, comme tous les médicaments de type benzodiazépine.

Nous vous invitons à parler avec votre médecin, si cela n'est pas déjà fait, à la fois des sypmtômes que vous ressentez encore, et des craintes que vous avez quand à la dépendance au lexomil. Si cela devait s'avérer être compliqué pour vous, sachez que vous pouvez consulter un médecin spécialisé dans un centre de soin, de manière gratuite et confidentielle. Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez donc pas à contacter l'un de nos écoutants au 0800.23.13.13, de 8h à 2h, 7jrs/7, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Cela vous permettrait non seulement d'être orienté vers l'une de ces structures, mais aussi d'être éventuellement soutenu et conseillé.

Cordialement.
